

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 11/04/2023
DECISION N° 20230411_B_033

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET
Étaient excusés représentés :: Patrick Bruno MARCON
Pouvoir à Emmanuel SALGADO, Nathalie JOLIVET : Pouvoir
à Claude VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil
Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :
**Objet : Optima Régulation : Contrat de domiciliation d'entreprises à la Pépinière du
Viaduc de Pont Salomon**

N° 20230411_B_033

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve le contrat de domiciliation d'entreprises à la Pépinière du
Viaduc de Pont Salomon à passer avec la Société OPTIMA Régulation,
aux conditions suivantes :
 - Durée : 12 mois à compter du 1^{er} juin 2023
 - Redevance mensuelle de 10 € HT/ mois soit :
 - 120 € HT / 144 € TTC par an
- et autorise Monsieur le Président à signer ledit contrat

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 11 avril 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

